

Bruxelles, le 14 mars 2018

**Belfius publie une actualisation de sa *Typologie des communes* :  
un outil unique, comparant notamment les 262 communes wallonnes sur la  
base de 150 indicateurs**

Croiser les données des 589 communes du pays pour les comparer entre elles en fonction de leurs caractéristiques et mettre ainsi à la disposition des gestionnaires et mandataires locaux un outil d'aide à la décision pour se positionner face aux grands enjeux financiers et sociétaux. Tel était l'objectif de la première *Typologie des communes* publiée il y a 20 ans. Depuis, les municipalités wallonnes, bruxelloises et flamandes ont bien changé et elles continueront encore à évoluer afin de faire face aux grands défis de notre société (mobilité, vieillissement, ...). C'est pour mieux appréhender cette évolution et son impact sur des facteurs tels que, par exemple, la mobilité, le niveau de vie, l'activité économique ou les infrastructures, que Belfius propose une mise à jour de sa *Typologie des communes*. Une analyse unique en son genre, comparant l'ensemble des communes belges sur la base de pas moins de 150 indicateurs et permettant ainsi d'identifier et de cartographier les enjeux spécifiques pour chaque type de commune.

**Quelques messages clés**

- ✓ Concentration de revenus élevés dans les banlieues résidentielles des grandes villes, précarité plus élevée dans les bassins industriels ou économiques en déclin (le Borinage, le Centre, la périphérie liégeoise,...) et en zones rurales excentrées (botte du Hainaut par exemple).
- ✓ Communes très urbanisées dans le sillon Sambre-Meuse et la banlieue bruxelloise, communes rurales au sud du sillon Sambre-Meuse.
- ✓ Communes "vieillissantes" dans les périphéries des grandes villes et les communes frontalières de la France et de l'Allemagne, communes qui rajeunissent dans les périphéries plus éloignées des grands pôles d'emplois (Luxembourg, Bruxelles, Namur).
- ✓ Communes les plus équipées et attractives (emplois, écoles) : dorsale wallonne, pôle d'activité du Brabant wallon et villes moyennes en milieu rural.
  
- ✓ 4 types de communes en Wallonie : communes rurales, communes résidentielles, communes urbanisées, communes urbaines (fonction centre).
- ✓ Importantes disparités du niveau et de la structure des recettes selon le type de commune.

## Défis et enjeux pour la prochaine mandature :

Quelques exemples :

- **Communes rurales avec expansion résidentielle** : nécessité de nouveaux services et équipements communaux (logements, voiries, équipements -- écoles, sport, transport scolaire,...), modernisation de l'administration et renforcement des services d'urbanisme, préservation du caractère rural (maintien des activités agricoles, règles d'urbanisme, prix de l'immobilier), maintien de la cohésion sociale (intégration nouveaux résidents, défi intergénérationnel,...) ; enjeu financier: adéquation entre la progression des nouvelles charges (fonctionnement et investissement) et l'évolution des recettes (fiscalité et subsides).
- **Communes résidentielles à hauts revenus et population vieillissante** : faciliter l'accès aux logements pour les jeunes ménages, favoriser le bien-être des aînés (activités, aide à domicile, formules de transport,...); enjeu financier: réduction du produit de l'IPP (impact vieillissement) → perte attendue de recettes à l'horizon 2035 → nécessité de procéder aux ajustements budgétaires (réduction des dépenses ou recherche de recettes alternatives).
- **Communes fortement urbanisées à faibles revenus** : revitalisation urbaine (réaffectation de sites d'activités inexploités, modernisation logement, aménagement des espaces publics), amélioration de la mobilité et renforcement des transports en commun, stimulation de l'activité économique locale (commerces, filières de création d'emploi peu qualifiés), renforcement des dispositifs d'aide sociale et de remise au travail, soutien scolaire; enjeu financier: trouver une capacité d'investissement malgré la faiblesse des bases fiscales.

## Pourquoi une typologie des communes ?

La commune est l'institution locale la plus proche du citoyen mais aussi l'unité territoriale de base de notre pays. De facto, son fonctionnement est fortement dépendant de ses caractéristiques intrinsèques que sont, par exemple, son implantation géographique, les particularités de sa population résidente ou encore son tissu économique. En réalité, un très grand nombre de facteurs placent chaque commune dans un contexte propre et unique.

La constitution de cette typologie (c-à-d de groupes homogènes de communes) permet de rompre avec une vision parfois monolithique du secteur communal et de mettre en évidence des **dynamiques d'évolution communale** parfois très contrastées, se traduisant par autant de **contraintes et enjeux pour les gestionnaires communaux**.

Au-delà de l'exercice de style, le réel intérêt à constituer des catégories homogènes de communes sur base de leur environnement socio-économique, est d'offrir aux gestionnaires communaux un **cadre de référence** supplémentaire pour une analyse et une comparaison pertinente des **états financiers** (« benchmark ») de leur administration (capacités fiscales, le niveau d'investissement, les charges en matière d'assistance sociale et de sécurité, l'endettement,...). Ce besoin sera d'autant plus manifeste pour les nouveaux élus communaux qui seront prochainement installés à l'issue des élections de 2018.

Lors des exercices précédents, l'analyse mettait en lumière des dynamiques statistiques propres à chaque région du pays. C'est pour cette raison que **l'exercice a de nouveau été effectué par région (Wallonie, Flandre et Bruxelles-Capitale)**.

## Une étude de référence qui nécessitait une actualisation

Cette démarche n'est pas neuve puisqu'il s'agit de la seconde actualisation depuis la première typologie réalisée en 1997, et actualisée pour la première fois en 2007. En une décennie, certaines communes ont enregistré de profondes mutations tant au niveau de leur territoire que de leur population ou de leurs activités économiques. A la veille d'une nouvelle mandature communale, il était donc indispensable de procéder à une actualisation de cette typologie sur la base des statistiques les plus récentes.



La typologie socio-économique de Belfius a acquis une notoriété certaine en Belgique dans la mesure où aucun autre équivalent n'existe à l'heure actuelle. Outre les différentes analyses financières réalisées par Belfius, cette typologie des communes est également utilisée par de nombreux organismes tiers comme les instituts statistiques, les universités, , la BNB, ....

### Un défi statistique riche d'enseignements

La singularité de chaque commune se mesure à l'aune des nombreuses données socio-économiques (affectation du sol, niveau de revenus, structure démographique, activités économiques,...) publiées par les différents instituts de statistiques officiels<sup>1</sup>. A partir d'une base de données riches de plus de 150 indicateurs disponibles par commune, le recours à une méthode statistique très élaborée<sup>2</sup> a permis d'extraire quelques dimensions synthétiques (appelées « facteurs »).

Ainsi, pour la **Wallonie**, cette analyse montre clairement que l'information statistique s'organise principalement autour de 5 grands axes (ou « facteurs »)<sup>3</sup> :

- Le degré de ruralité (auquel s'oppose le degré d'urbanisation)
- Le standard de vie de la population
- Le niveau d'équipement (l'effet d'externalité c'est-à-dire l'attraction qu'exerce une commune sur la population des autres communes par l'équipement dont elle dispose)
- La dynamique démographique (plus spécifiquement la tendance au vieillissement ou au rajeunissement)
- Le caractère économique (un caractère économique qui se démarque dans la commune : zoning, présence d'entreprises importantes , ...)

Chaque commune dispose d'un « score communal » positionnant la commune par rapport à la moyenne régionale sur chacune des 5 dimensions. Cette première phase d'analyse est déjà très riche d'enseignements et permet de mettre en évidence certains constats :

- **Une évolution démographique contrastée**

La dimension « **dynamique démographique** » est un facteur qui est obtenu via de multiples indicateurs démographiques de base qui caractérisent habituellement la structure et l'évolution d'une population. Plus particulièrement, le facteur reflète fortement la tendance au vieillissement de la population par opposition à la tendance au rajeunissement.

Concrètement, son calcul est fortement influencé par des variables qui reflètent ces deux tendances. Par exemple pour le vieillissement: le pourcentage de pensionnés, le pourcentage de population âgée de 60 à 79 ans, le taux de vieillissement de la population active,... alors que des indicateurs tels que la moyenne du taux de natalité sur 10 ans, le pourcentage de la population entre 0 et 6 ans,...reflètent un rajeunissement de la population.

La cartographie de ce facteur illustre la répartition des communes wallonnes selon l'intensité de leur vieillissement (en nuances de gris-bleu) ou de leur rajeunissement (en nuances de rose).

Nous constatons par exemple l'existence d'un premier groupe de communes qui connaissent un **rajeunissement** très important (rose foncé) dans les périphéries plus éloignées des grands pôles d'emplois (Luxembourg, Bruxelles, Namur). Il s'agit de localités attractives (en terme de cadre de vie, de prix immobilier, d'accessibilité par les axes autoroutiers,...) pour les jeunes ménages.

A l'opposé, nous pouvons identifier différents groupes de communes en périphérie de grandes villes et qui se caractérisent par un **vieillissement** très prononcé (gris-bleu foncé). C'est le cas par exemple de communes proches de Bruxelles (Lasnes, Waterloo,...), de Liège (Chaufontaine, Neupré) et de Charleroi (Gerpennes, Montigny-le-Tilleul,...) très prisées pour leur cadre de vie et à proximité immédiate des agglomérations. Enfin, on retrouve également une population vieillissante dans les communes plus excentrées (zones frontalières avec la France et l'Allemagne).

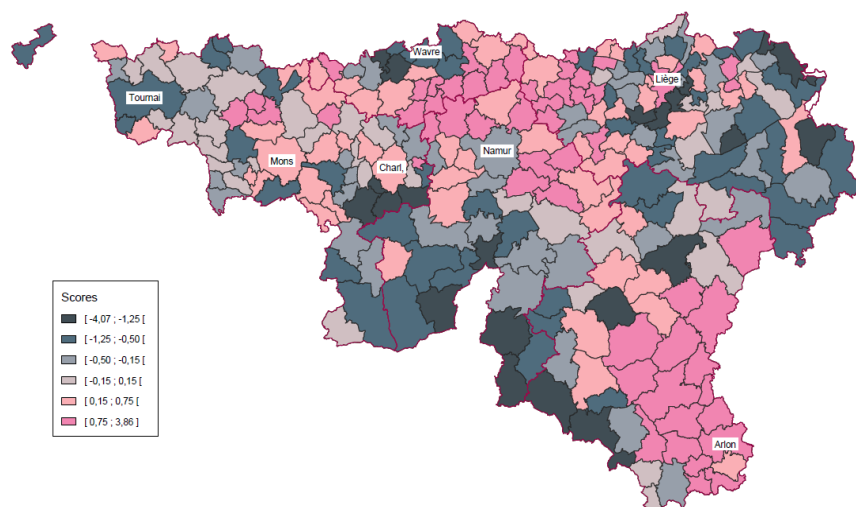
<sup>1</sup> Direction statistiques du SPF Economie (StatBel), l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) ou encore Statistiek Vlaanderen pour ne citer qu'eux

<sup>2</sup> méthode dite « analyse factorielle ».

<sup>3</sup> Il est à noter que les facteurs sont présentés par ordre décroissant d'importance. Plus spécifiquement, les trois premiers facteurs sont dominants en terme de force explicative.



### Carte des scores communaux relatifs à la dimension « dynamique démographique »



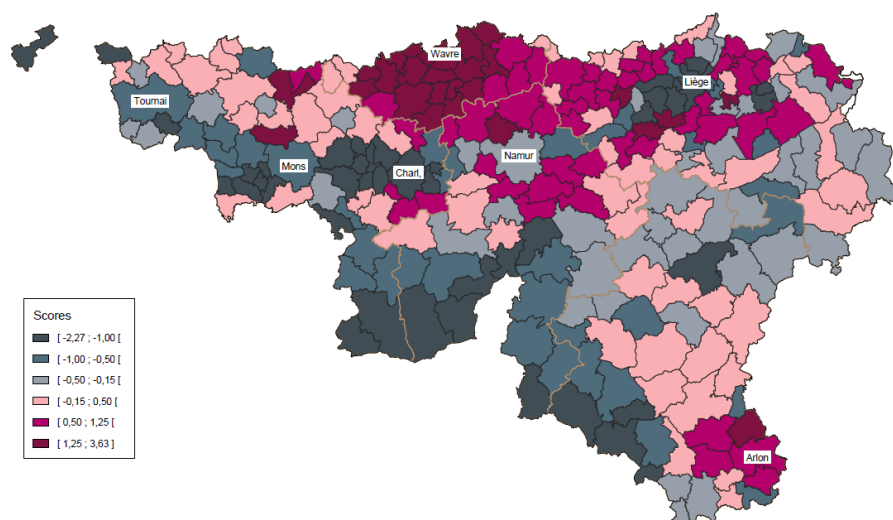
- **Des standards de vie très disparates**

La dimension « **standard de vie de la population** » est un facteur qui est obtenu en prenant en compte une multitude de variables relatives à la hauteur des revenus (revenu imposable par habitant, salaire horaire moyen,...) mais aussi au niveau de formation (ex. : proportion de population avec un diplôme universitaire), le confort des logements, ou encore à des indicateurs sociaux (taux de chômage, pourcentage de bénéficiaires du revenu d'intégration, défaut de paiement,...). Ce faisant, le facteur permet d'opposer les communes au niveau de vie élevé à celles au niveau de vie plus modeste, voire précaire.

La cartographie de ce facteur laisse apparaître une forte concentration de communes à niveau de vie très relevé (pourpre) dans les banlieues résidentielles des grandes villes (à savoir une grande partie du Brabant wallon, la Hesbaye, le versant Sud de la vallée mosane (Condroz) et le Sud Luxembourg).

A l'opposé, nous retrouvons des communes à niveau de vie très modeste (gris foncé) dans les bassins industriels ou économiques en déclin (le Borinage, le Centre, la périphérie liégeoise,...) ou encore parmi des communes rurales assez excentrées et dès lors moins attractives pour les actifs (par ex. : la botte du Hainaut et l'Est de la province de Luxembourg).

### Carte des scores communaux relatifs à la dimension « standard de vie »



## Les catégories de communes (16 clusters) : un regard croisé des cinq dimensions

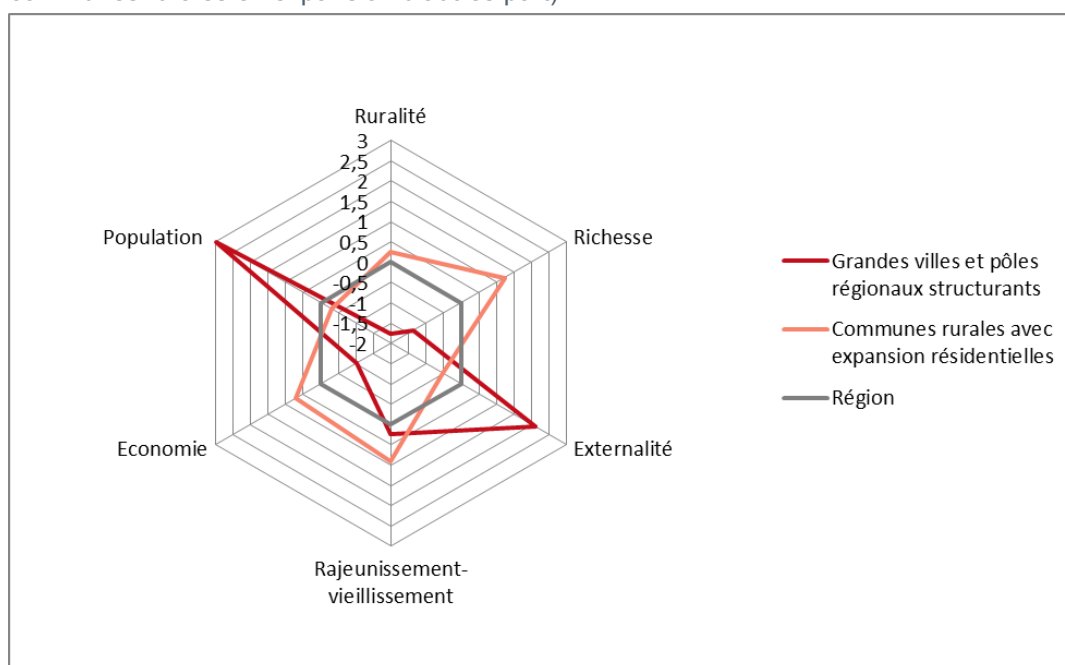
Un second traitement statistique (clustering) a ensuite été opéré à partir des scores obtenus par les communes pour chacun des facteurs (dimensions de base) de manière à organiser les communes en groupes (ou « clusters ») statistiquement homogènes. Cette méthode de groupement dite de « clustering » permet de distinguer **16 clusters wallons** dont la liste complète figure en annexe.

En Wallonie, ces 16 clusters s'articulent autour de **quatre grands types de communes** :

- les communes rurales,
- les communes résidentielles,
- les communes urbanisées
- les communes urbaines (avec « fonction centre »<sup>4</sup>).

Les clusters au sein de chacune des ces 4 grandes catégories regroupent des communes qui se différencient selon le standard de vie, la dynamique démographique ou la concentration d'activités économiques.

A titre d'exemple, le graphique ci-dessous positionne sur base des 6 dimensions de base (5 facteurs + Population) deux clusters aux caractéristiques bien contrastées (à savoir les grandes villes d'une part et les communes rurales en expansion d'autres part).



## Une typologie qui facilite la compréhension des finances et des enjeux communaux...

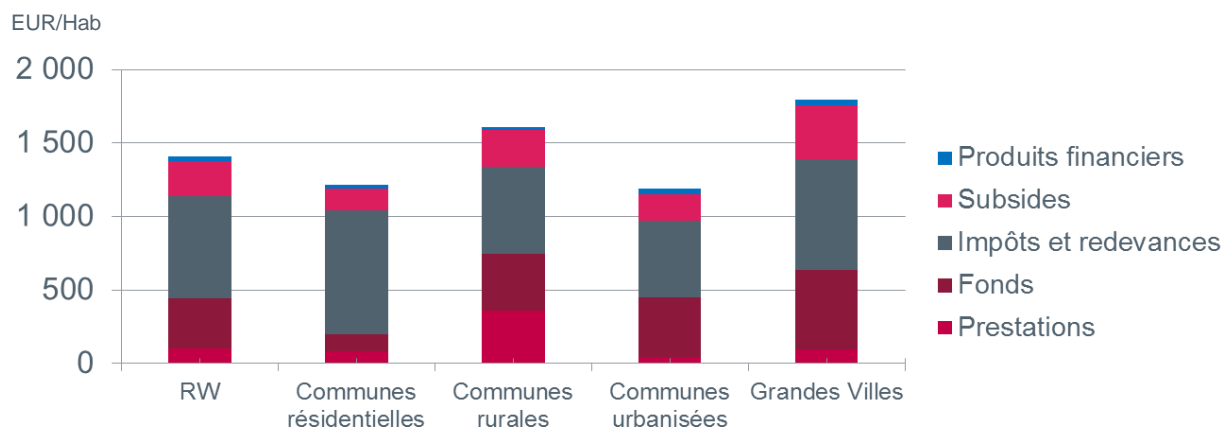
Outre ses utilités sociales et démographiques, la typologie offre une autre **grille de lecture de la gestion communale**.

1. **En terme de structure financière** tout d'abord. Le graphique suivant donne la structure des recettes (en EUR par habitant) par grandes catégories de clusters de la nouvelle typologie des communes.

Le groupe des communes résidentielles se distingue par un niveau de fiscalité plus élevé puisque la base fiscale (revenu imposable, surfaces fortement cadastrées, actions soumises à redevance) est plus large dans ce groupe. A l'opposé, nous retrouvons le groupe des communes rurales qui se distinguent néanmoins par des recettes de prestations plus élevées et influencées notamment par les produits des coupes de bois. Les grandes villes et les communes urbanisées, caractérisées par des revenus plus faibles que la moyenne régionale, bénéficient par contre de dotations plus élevées dans le fonds des communes (compte tenu des mécanismes de péréquation).

<sup>4</sup> c'est-à-dire dont l'équipement/l'activité économique impliquent un attrait pour les habitants des autres communes





2. **En terme d'enjeux sociétaux** ensuite. Les caractéristiques socio-économiques de la commune vont profondément influencer les priorités d'actions des gestionnaires communaux ainsi que les enjeux financiers.

Ainsi, les **communes « rurales avec expansion résidentielle »**<sup>5</sup> doivent conjuguer leur caractère rural avec un rajeunissement de la population consécutif à leur attractivité chez les jeunes ménages. Dans ces communes, le défi sera donc de préserver le caractère rural (par exemple en favorisant le maintien des activités agricoles, en contrôlant le développement de l'habitat,... ) tout en rencontrant les besoins de la jeune génération émergente (via de nouveaux équipements collectifs (voirie, accueil des enfants,...) ou un renforcement de l'offre de logements par exemple. Elles devront financer ces projets en adéquation avec une politique de recettes basée sur la nouvelle base fiscale immobilière par exemple.

Par contre, les **communes « fortement urbanisées à faibles revenus »**<sup>6</sup> doivent faire face à une pression démographique importante exercée par une population aux revenus modestes. Elles seront donc confrontées à des défis plus importants en matière de mobilité, de rénovation urbaine, de reconversion économique ou devront davantage soutenir les dispositifs d'aide sociale et de remise au travail mais avec une capacité fiscale plus limitée.

<sup>5</sup> W8 dans la nomenclature en annexe. Exemples : Légglise, Hamois, Chièvres, Marchin,... Elles se voient caractérisées comme telles essentiellement en raison d'un score très positif sur les facteurs « degré de ruralité » et « dynamique démographique ».

<sup>6</sup> W12 dans la nomenclature en annexe. Exemples : Colfontaine, Chatelet, Saint-Nicolas, Dison, ... Elles sont principalement caractérisées par un score très négatif sur les facteurs « degré de ruralité » et « standard de vie de la population »



## Annexes :

### 1. Typologie socio-économique des communes wallonnes - Liste des 16 clusters de la Wallonie et leurs caractéristiques dominantes

	<b>Communes rurales</b>	<b>Population moyenne</b>	Ruralité (+) / Urbanisat° (-)	Richesse – Niveau de vie (+)	Externalité / Equipement (+)	Dynamique démograph. (+) / vieillissement (-)	Concentrat° activités indust & commerciale
<b>W1</b>	Rurales peu denses	<b>5327</b>	+	-	-	-	-
<b>W2</b>	Rurales à dominante forestière	<b>3961</b>	+++	-	-	-	+/-
<b>W3</b>	Rurales et pôles multi-fonctionnels	<b>8320</b>	++	-	+	-	+/-
<b>W4</b>	Rurales touristiques avec vieillissement de la population	<b>7047</b>	++	---	++	---	+/-
<b>W5</b>	Rurales avec urbanisation croissante et activités économiques	<b>7531</b>	+	++	-	++	++/-
<b>W8</b>	Rurales avec expansion résidentielle	<b>4716</b>	++	+	--	++	-

	<b>Communes résidentielles</b>	<b>Population moyenne</b>	Ruralité (+) / Urbanisat° (-)	Richesse – Niveau de vie (+)	Externalité / Equipement (+)	Dynamique démographique (+) / vieillissement (-)	Concentrat° activités indust & commerciale
<b>W6</b>	Résidentielles à vocation économique affirmée	<b>8073</b>	+/-	+	+/-	-	++
<b>W7</b>	Résidentielles à moyens ou faibles revenus et peu polarisantes	<b>8950</b>	+/-	+/-	-	-	+/-
<b>W9</b>	Résidentielles à hauts revenus et population vieillissante	<b>10978</b>	+/-	+++	--/+	---	+/-

	<b>Communes urbanisées</b>	<b>Population moyenne</b>	Ruralité (+) / Urbanisat° (-)	Richesse – Niveau de vie (+)	Externalité / Equipement (+)	Dynamique démographique (+) / vieillissement (-)	Concentrat° activités indust & commerciale
<b>W10</b>	Urbanisées à faibles revenus	<b>12599</b>	--	--	-	+/-	--
<b>W11</b>	Urbanisées à faibles revenus et déprise économique	<b>13528</b>	--	--	-	+/-	+
<b>W12</b>	Fortement urbanisées à faibles revenus	<b>23271</b>	---	---	+/-	+	--
<b>W13</b>	Fortement urbanisées à vocation économique affirmée	<b>21624</b>	--	--	+	-	+

	<b>Communes urbaines</b>	<b>Population moyenne</b>	Ruralité (+) / Urbanisat° (-)	Richesse – Niveau de vie (+)	Externalité / Equipement (+)	Dynamique démographique (+) / vieillissement (-)	Concentrat° activités indust & commerciale
<b>W14</b>	Villes moyennes bien équipées en milieu rural	<b>17242</b>	+/-	+/-	++	+/-	+/-
<b>W15</b>	Pôles urbains à vocation économique affirmée (BW)	<b>30850</b>	--	++	++	-	++
<b>W16</b>	Grandes villes et pôles régionaux structurants	<b>97101</b>	---	---	+++	+	-

### 2. Composition des clusters

#### Contact presse

Ulrike Pommée  
 Ulrike.pommee@belfius.be / press@belfius.be  
 02 222 02 57  
[www.belfius.com](http://www.belfius.com)

